



# CSE Siège

24 et 25 janvier 2024

## Un CSE placé sous le signe de la réorganisation pour

- L'Autopromotion et la Direction Artistique des Antennes
- La D2S, Direction de la Sûreté et de la Sécurité de France Télévisions
- Télématin, où l'info reprend la main !
- Le nouveau service « Climat – Environnement »

## Et sous le signe de l'inquiétude pour

- Sherlock qui se déploie dans la douleur
- FTR et la Fabrique où le plan de charge est en baisse
- Eurovision Junior 2023, avec un réalisé qui interpelle
- En bonne forme, les Victoires de la Musique !

## • Réorganisation en marche pour l'Autopromotion et la Direction Artistique des Antennes !

Présenté aux élus en octobre dernier, **le projet de réorganisation de l'Autopromotion et de la Direction Artistique des Antennes a fait l'objet d'une expertise** dont les résultats ont été dévoilés aux élus comme à la direction.

Côté direction, le changement est à la marge et aura peu d'impacts sur les salariés.

Pour les experts et les élus, l'analyse est différente :

- **Sur les 38 personnes qui composent le service, 23 vont faire l'objet d'une mobilité** : 15 postes sont redéployés, 8 seront gérés par FTV Studio.
- Le projet implique **une refonte des métiers** : désormais les salariés ne travailleront plus pour une chaîne mais pour toutes les entités du Groupe, le linéaire, le numérique et la communication groupe.

Cette situation fait considérablement évoluer les missions, les lignes hiérarchiques et managériales et ceci, alors qu'aucune fiche de poste n'est présentée.

- Le projet ne dit rien sur **la période de transition**.
- Les experts pointent également du doigt le **manque de communication et d'information** des salariés concernés.
- **La situation des non permanents**, pourtant nombreux à travailler pour ce service n'est pas évoquée dans le projet.
- Quant au **plan d'accompagnement** présenté, il apparaît comme largement **insuffisant** et ne permet pas de garantir la bonne santé des salariés concernés.

Ce qui frappe les élus c'est avant tout le **manque de méthode**.

Ils constatent impuissants qu'à France Télévisions, les projets de transformation sont imposés unilatéralement aux salariés, sans réel accompagnement, sans véritable étude d'impact, sans communication claire permettant aux personnes concernées de se projeter dans la nouvelle organisation proposée, entraînant par la même, appréhension et incertitude.

Par conséquent, **les élus ne s'estiment pas en mesure de rendre un avis éclairé.**

**Ils demandent à la direction un suivi régulier en CSE** pour s'assurer du déploiement du projet dans des conditions permettant de **garantir l'emploi, la santé et la sécurité des salariés.**

**22** **Votants** : **22 Pour** (voir la résolution ici ➡)

- **Renaissance à la D2S ?**

C'est le souhait des élus !

La D2S, c'est la **D**irection de la **S**ûreté et de la **S**écurité de France Télévisions.

C'est une direction en souffrance depuis sa création en 2018.

Elle a connu un avis défavorable de la Commission de sécurité de la Préfecture de Police en 2019, une baisse d'effectifs (souvent des départs volontaires), de nombreux arrêts de travail et des problèmes de management.

Les élus ont alerté la direction sur la situation et ont demandé une expertise ainsi qu'un plan d'action pour que soit réorganisée cette direction qui a une mission essentielle : protéger les salariés de France télévisions ainsi que les visiteurs de l'entreprise.

Dans ce but, **les élus ont constitué une commission composée d'élus. Elle suit les évolutions proposées par la direction**, des évolutions qui ont débouché sur la nouvelle organisation présentée aux élus.

Aujourd'hui, la D2S s'articule autour de 3 pôles : défense et gestion de crise, coordination et planification, sécurité générale.

Demain, elle sera organisée autour de 2 activités : **la sûreté d'une part, la sécurité d'autre part**. Le **rattachement hiérarchique** évolue, il sera **pour partie en lien direct avec le Secrétariat général**.

Si **les élus** regardent avec intérêt cette nouvelle organisation, ils **s'interrogent sur le faible effectif (3) pour chaque pôle**.

Ils notent que des formations spécifiques sont prévues pour les agents et que des recrutements sont sur le point d'être finalisés.

Ils ont un mois pour creuser ce dossier car en février, ils rendront leur avis.

- **Télématin, l'Info reprend la main !**

Aujourd'hui, une partie des collaborateurs de l'émission « Télématin » (27 au total) est sous contrat France Télévisions (rattachés à la direction des antennes et des programmes (DAP)).

L'autre partie, est constituée de personnels employés par France Télévisions Studio, qui a en charge la production de l'émission.

Depuis 2 ans, l'émission a opéré un virage éditorial laissant plus de place à l'information. Il apparaît logique pour la direction de placer l'équipe qui travaille dans ce nouvel environnement sous la direction de l'information et non plus sous celle des programmes.

Si le rattachement à l'information ne choque pas les élus, ils souhaitent attirer l'attention de la direction sur plusieurs points :

- Les salariés de cette émission emblématique du Groupe France Télévisions n'en sont pas à leur première réorganisation. Il est essentiel de les accompagner dans ce nouveau changement car c'est un véritable virage

culturel qui va s'opérer pour les salariés travaillant dans un esprit « magazine d'accompagnement » plus que « information chaude ».

- Le changement de périmètre va également entraîner un changement d'interlocuteurs RH et par la suite des conditions de travail.

La direction assure que, pour le moment, elle ne va pas changer la production du contenu : par exemple, ce sont toujours les monteurs des programmes qui assureront la fabrication des sujets. Elle précise que pour les journalistes, rejoindre la direction de l'information est un atout qui leur ouvrira des portes vers d'autres perspectives professionnelles.

- S'ils reconnaissent que c'est une bonne chose, les élus s'inquiètent néanmoins de la situation de ceux qui réalisent des reportages sans pour autant avoir la qualité de journaliste. Que vont-ils devenir ?

La direction assure qu'elle les recevra individuellement pour faire le point sur leur évolution professionnelle.

**Les élus demandent que la situation des personnels de l'émission continue de faire l'objet d'un suivi en CSSCT comme c'est le cas aujourd'hui.**

**Ils regrettent que la direction n'aille pas au bout de la démarche et qu'elle ne réintègre pas la production de Télématin au sein de la direction de l'information.**

**Ils dénoncent le moins-disant social de la filiale** et insistent sur la nécessité pour France Télévisions de ne pas faire de la filiale un outil de casse sociale.

Ils ont inscrit leurs demandes dans une résolution votée à l'unanimité.

**22 Votants : 22 Pour** (voir la résolution ici ➡)

- **Nuages et éclaircies pour le nouveau service Climat-Environnement**

Si les élus ont salué la création du service Climat-Environnement, ils ont émis de sérieuses réserves quant aux conditions de mise en place de ce nouveau service.

- Il se fait à ISO effectif.
- Il mélange des populations qui n'ont pas du tout les mêmes expériences professionnelles et les mêmes attentes : les salariés de l'ancien service météo et des journalistes du service société...
- Les élus s'interrogent sur son parrainage.

C'est à ces interrogations que le directeur de l'information est venu répondre.

Il a tout d'abord tenu à saluer le travail réalisé par le service : depuis sa création, les sujets liés aux enjeux climatiques ont augmenté de manière exponentielle : **1 760 sujets diffusés sur France 2 et 986 sur France 3 au cours des 12 derniers mois.**

Il confirme **la pérennité du 4<sup>ème</sup> poste d'assistante** (un recrutement a eu lieu mi-janvier).

Il indique que **les postes en consultation ont reçu de nombreuses candidatures** de journalistes du numérique et de France Info : 7 personnes ont rejoint le service.

Contrairement aux engagements pris, **les élus regrettent que les journalistes de l'ancien service météo n'aient pas été reçues.**

Ils insistent sur la situation particulièrement délicate de ce collectif, qui a longtemps fonctionné en autonomie faute de chef de service et qui se retrouve du jour au lendemain plongé dans un univers qui lui est totalement étranger avec un rattachement hiérarchique qui mérite d'être explicité.

- **Les élus insistent sur la nécessité de sanctuariser la spécificité de leur activité, essentiellement axée sur la présentation.**

La direction rappelle que les salariés de l'ancien service météo sont avant tout des journalistes et dit respecter leur choix de n'intervenir qu'en présentation.

Elles sont donc mobilisées pour des interventions dans les journaux et pour la présentation du Journal Météo Climat.

- **Les élus soulignent aussi l'absence de planning mensuel** et les impacts que cela a sur l'organisation personnelle et plus largement sur l'adéquation vie personnelle/vie professionnelle pour des salariés dont **certains ont de jeunes enfants.**

- Ils pointent **l'absence de clarté hiérarchique.**

- Ils font également remarquer que les personnels de l'ancien service météo sont majoritairement affectés au JT climat de la 3 qui n'a pas la chance comme celui de la 2 d'avoir une case horaire fixe, ce qui rend extrêmement difficile la fidélisation des téléspectateurs.

La direction de l'information indique qu'il sera compliqué avant septembre prochain de stabiliser la case du JT météo climat sur la 3.

**De fait, les élus demandent que la répartition des interventions sur la 2 ou la 3 soit, au vu des difficultés rencontrées, plus équitablement partagée.**

Ils craignent une démotivation des journalistes officiants sur la 3 dans un tel contexte.

La direction dit prendre en compte ces remarques.

- **Les élus reviennent enfin sur le parrainage** qui leur semble inadapté pour un JT.

La direction indique qu'il est difficile dans le contexte financier actuel, de se passer du parrainage. Avant de préciser qu'à à terme, c'est l'objectif.

- **SHERLOCK, un déploiement dans la douleur !**

Sherlock, c'est le nouvel outil de gestion des programmes et des antennes, commun à l'ensemble de France Télévisions.

Mis en place depuis quelques mois, le déploiement de ce nouvel outil, ne se fait pas sans heurts : **nouvelle culture, nouvelles méthodes de travail, bugs à répétition, dans certains services, la surcharge de travail entraînée par l'usage de cet outil pas complètement stabilisé entraîne jusqu'à 30 % de temps de travail supplémentaire.**

S'ajoute à cela des tâches répétitives, des activités principalement administratives, de la fatigue visuelle et un stress pour ceux qui expérimentent ce nouvel outil et qui ne le maîtrisent pas.

Si les élus reconnaissent volontiers que **tous les services ne sont pas impactés** de la même manière et que **l'équipe support ne ménage pas sa peine** pour soulager les salariés, **les remontées très inquiétantes qui leur parviennent ne peuvent être ignorées.**

De son côté, la direction dresse un bilan positif de l'arrivée de Sherlock même si elle reconnaît que **3 services sont particulièrement impactés : la préparation diffusion au CDE, les sous-titrages, les chefs de chaînes (et la Direction des Antennes et Programmes).**

Elle reconnaît aussi que l'arrivée de ce nouvel outil a généré beaucoup d'efforts pour les collaborateurs, car la maîtrise du logiciel implique un vrai changement culturel dans la gestion des antennes et des programmes.

**Selon elle, les bugs actuels représentent 20 % des anomalies.**

Ils génèrent des problèmes de performance pour les équipes proches de l'antenne, des anomalies côté processus métiers, des difficultés de maîtrise de l'outil.

**Pour y remédier, la direction a développé un plan d'accompagnement sur mesure qu'elle s'apprête à mettre en place** (avec des ateliers, des webinaires, des sessions d'entraînements, etc.).

Elle assure prendre en compte également des situations individuelles qu'elle a identifiées comme compliquées.

De leur côté, **les élus** ne peuvent pas rester les bras croisés face au désarroi de certains services.

Ils **souhaitent mener leur propre enquête et diffuser un questionnaire aux salariés (via le cabinet d'experts CEDAET)** pour recueillir leurs remarques et ainsi, pouvoir se faire une idée concrète de l'impact de ce logiciel.

C'est à leurs yeux, le seul moyen de pouvoir proposer des solutions à la direction !

Ils ont voté une résolution à l'unanimité.

**23 Votants : 23 Pour** (voir la résolution ici ➔)

- **Plan de charge en baisse à FTR et à la Fabrique**

**FTR** c'est France 3 toutes régions. Cette unité basée à Vaise dépend du Siège.

Si FTR assure la fabrication et de la diffusion de contenus pour les décrochages régionaux, ce service travaille également pour France Info et notamment pour France Info Culture.

Très impliqué dans le déploiement du projet TEMPO, FTR a vu son activité évoluer au cours de l'année 2023 et plus particulièrement depuis la rentrée.

**Les rédacteurs ont perdu une vacation.**

**Les rédacteurs en chef ont, quant à eux, vu leur activité s'envoler.**

**En plein développement : l'activité « écrans tactiles »** qui aujourd'hui ne parvient pas à compenser la vacation que les rédacteurs ont perdu.

Suite au mouvement social initié en novembre dernier, **FTR a perdu 12 minutes de fabrication sur l'édition du soir.** Le but du mouvement social n'était pourtant pas la diminution de l'activité de FTR mais bien la réorganisation de l'activité.

La question aujourd'hui est de savoir **comment cette perte sera compensée.**

La direction se positionne sur **les opérations spéciales du Réseau** : elles redonneront à FTR les 12 minutes perdues. Une sorte de test qui devra faire la lumière sur les activités de FTR à l'issue de la période transitoire.

**Pour 2024, la direction se montre optimiste et confirme bien les 2 recrutements** annoncés dans le cadre du projet TEMPO ce qui devrait faire passer le nombre d'ETP (équivalent temps plein) de 41 à 43.

**Pour la Fabrique, la situation est mitigée**, même si la ré-internalisation de certaines émissions a permis de limiter la casse.

La direction réaffirme son engagement de privilégier la Fabrique lorsqu'une émission est commandée et qu'elle doit se tourner sur des plateaux.

**Du côté de la vidéo mobile, le plan de charge est dépassé.**

On ne peut pas en dire autant pour **les équipes légères qui ont vu leurs jours de tournage diminuer, Télématin ayant revu ses moyens.**

Concernant **la fiction, on est sur une réalisation conforme.**

**En post-production, on accuse une baisse** : elle s'explique par un retard dans les commandes (pour Thalassa notamment, ainsi que quelques commandes régionales non commandées).

**Pour 2024**

**La vidéo fixe sera à saturation au Siège.**

**Pas d'inquiétude non plus pour la vidéo mobile** car la demande est importante.

**Les jours de tournage fiction sont en baisse**, à la demande des producteurs.

**Pour la post-production, le plan de charge 2024 est aligné sur celui de 2023.**

Les élus se disent très inquiets de **la fin du magazine de la santé.**

La direction confirme que ce n'est pas une bonne nouvelle pour la Fabrique qui mutualisait cette émission avec « Les maternelles ».

Par ailleurs **la direction anticipe une baisse de l'activité vidéographie de l'ordre de 28 %**, une baisse qui s'explique d'une part par le fait que les émissions olympiques se dérouleront en extérieur mais aussi par la désaffection du numérique au profit du réel.

Enfin, la direction indique que **durant les JO 2024** il est prévu que les régies restent au Siège alors que **certains plateaux seront transférés au Trocadéro (Télématin et les Journaux de F2)**. En revanche, les journaux d'Ile de France seront maintenus au Siège.

Concernant les JO paralympiques : le calage n'est pas définitivement acté.

### • **Eurovision Junior 2023, un réalisé qui interpelle !**

**63, 64 voire 69 heures réalisées** sur une semaine alors que la demande de dérogation précisait que les 60 heures ne seraient pas dépassées...

**En cause, une succession de problèmes techniques.**

- Sur la scène d'abord, le premier jour de répétition : un des cubes mobiles tombe en panne et fait perdre 2 heures aux équipes.
- Puis, le local technique qui permet l'alimentation électrique subi 2 coupures successives. Le chef de car décide alors de bloquer le redémarrage du car pour s'assurer de l'origine de la panne de peur que l'ensemble du dispositif ne soit impacté.

- Enfin, une des 16 délégations insiste pour refaire sa prestation, conséquence d'un décalage dans les plannings.

**Les élus constatent que le planning prévisionnel ne laisse que très peu de place aux aléas.**

**Ils demandent que des renforts vidéo soient systématiquement prévus afin d'éviter ces situations qui peuvent être source d'accident du travail.**

- **Victoires de la Musique, les équipes de la Fabrique au rendez-vous !**

La cérémonie des 39<sup>èmes</sup> Victoires de la musique sera **retransmise le 9 février par France 2 en direct et en live de la Seine musicale.**

Pour se faire, le car de Strasbourg (le Challenger 1) s'installera dès le 7 février sur site.

Cette opération nécessite une présence soutenue des équipes techniques de la Fabrique. C'est pourquoi, une demande de dérogation à 60 heures, la semaine du 5 au 10 février 2024 a été formulée devant les élus.

**Ils prennent acte et demandent que leur soit présenté dès que possible un réalisé de l'opération.**

**24 Votants : 24 Pour** (voir la résolution ici ➡)

- **VIE DU CSE**

- **IRP INFO/SPORT**

Élection d'un représentant de proximité titulaire en remplacement de Monsieur Henri CARDON, au sein de l'instance de proximité Information et Sports.

Monsieur Candidat Kamel Founasse, suppléant à l'Instance de proximité Information et Sports est élu à l'unanimité titulaire.

**21 Votants : 21 Pour**

- **COMMISSION CAMPUS**

Monsieur Christophe BENS devient membre de la commission Campus suite à la démission de Monsieur Freddy BERTIN

**21 Votants : 21 Pour**

- **BILAN DES ACTIVITES DE FIN D'ANNEE.**

- **Arbre de Noël :**

2800 personnes ont été présentes à l'arbre de Noël des enfants en décembre dernier, ce qui est vrai succès.

- **La fête du personnel :**

Elle s'est déroulée dans une atmosphère ludique à la Bellevilloise, avec pour point fort le Karaoké avec orchestre.

La prestation proposée peut être améliorée, les membres du bureau y veilleront.

- **JO :**

Le CSE s'est positionné pour l'achat de 500 places pour les jeux olympiques et paralympiques mais n'a à ce jour obtenu que la moitié des places commandées. Très prochainement une communication précisera les conditions dans lesquelles les places acquises seront revendues.

Paris,  
Le 29 janvier 2024